



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tourisme rural

Question écrite n° 71797

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur le développement de l'activité touristique dans les espaces ruraux. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

En France, l'attractivité touristique de l'espace rural est fondée principalement sur une mosaïque de territoires, nourrie d'une variété de paysages, de cultures et de patrimoine bâti de caractère. Le tourisme rural, qui intéresse 80 % du territoire et représente plus de 30 % des fréquentations françaises et étrangères, constitue un levier important de développement économique et un réel outil d'aménagement des territoires ruraux. Il est caractérisé par une offre diffuse mais dont la tendance est à la structuration et à la professionnalisation. Le Gouvernement, conscient de l'importance de ces territoires touristiques, entend encore renforcer leur attractivité. Les actions engagées ces dernières années en faveur du tourisme rural s'inscrivent dans le cadre de politiques interministérielles. La politique poursuivie s'est orientée principalement sur la valorisation, la protection du patrimoine naturel et rural et le développement des produits de qualité grâce au renforcement des réseaux professionnels et au soutien apporté aux structures de développement local capables de coordonner des acteurs isolés. Des conventions d'objectifs sont signées avec les fédérations et associations nationales telles le réseau des grands sites de France, la fédération des stations vertes ou la fédération des parcs naturels régionaux. Le ministère chargé du tourisme a initié le plan qualité tourisme dont l'objectif est de faire progresser l'offre touristique dans toutes ses dimensions. Le développement de la marque qualité tourisme contribue à relancer l'économie touristique en s'appuyant sur le renforcement de la qualité des prestations et à terme des activités touristiques. Les actions de promotion menées par Atout France offrent, en outre, l'opportunité aux produits du tourisme rural de se rendre plus visibles au consommateur. Par ailleurs, pour soutenir les dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation, l'État a labellisé, en 2007, 379 pôles d'excellence rurale dont 157 s'inscrivant dans la thématique « promotion des richesses culturelles, patrimoniales et touristiques », ils participent ainsi au développement de l'attractivité touristique, à la professionnalisation des filières et à la création d'activités nouvelles. Dans le prolongement des assises des territoires ruraux, le ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire a lancé un nouvel appel à projet Pôles d'excellence rurale en deux vagues successives, avec pour échéances de dépôt de candidature, le 20 février et le 20 août 2010. Enfin, l'espace rural offre au tourisme durable un vaste champ de développement au travers des circulations douces. Un schéma national des véloroutes et voies vertes est soutenu par l'État afin de doter le territoire de près de 20 000 kilomètres d'itinéraires cyclables et reliés à de grands itinéraires européens. La structuration du tourisme actif (randonnée pédestre, à vélo, équestre, fluviale) continue à être accompagnée. Le ministère chargé du tourisme contribue à son développement en confortant l'offre touristique de randonnée pédestre en partenariat avec la fédération française de la randonnée pédestre et le réseau Rando-accueil. Plus globalement, il encourage le développement de l'offre touristique des territoires ruraux en apportant un soutien financier et en participant à l'organisation de l'université d'été du tourisme rural dont la 20e édition aura lieu à Bourg-en-Bresse,

en septembre 2010, avec pour thème l'innovation dans l'offre. L'ambition est de faire de l'innovation l'un des principaux moyens pour le tourisme rural d'acquérir un avantage compétitif en répondant aux besoins du marché.>

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71797

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1551

Réponse publiée le : 13 avril 2010, page 4234